

Image not found or type unknown



Litige pour une voiture qui nous appartient tout les deux

Par **marmoude**, le **07/02/2011** à **00:52**

Bonjour, rnrnil y a 1an que je suis sépare de mon ex, on a une voiture 306d en commun, elle refuse de me payer la moitié, que dois-je faire ? surtout que mon nom est le premier sur la carte grise et le sien en deuxième pour l'obliger à me la payer, que faire ? la faire bloquer par un huissier de justice ? je ne peux pas la vendre ? si elle fait une infraction, c'est qui qui va payer l'amande ? que faire ? rnrnje vous remercie par avancerncordialement

Par **amajuris**, le **07/02/2011** à **09:34**

bjr, rnrnla carte grise n'est pas un titre de propriété. rnà quel nom est établi la facture d'achat de ce véhicule ? rncdt

Par **marmoude**, le **07/02/2011** à **22:16**

c est une voiture que l on a acheter a mes parents comme occasion et mon père ma signer une laque de vente a mon nom et celui de mon ex .je peux faire vendre la voiture ou non ou comment faire pour avoir moitié ?merci de votre réponse cordialement